

# Déclaration de conformité CE n° BS001

## Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers (système 4)

### 1- Code d'identification unique du produit type:

BS19

soit libellé:

Bloc type "S" 598 x 196 x 198

### 2- Numéro de type:

3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers destiné à être monté à sec puis remplis de béton ou de mortier pour la réalisations de murs intérieures ou extérieures**

4- Nom et adresse du fabricant :

PREFER s.a., Quai du Halage, 3 à B-4400 Flémalle, Belgique.

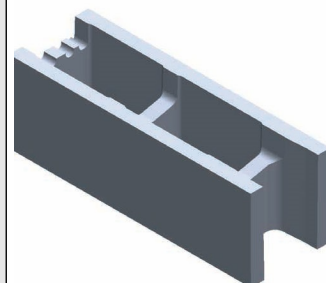
5- Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : soit système 4

6- Dans le cas de la déclaration de conformité d'un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Le producteur assure un contrôle de la production en usine par le biais d'une surveillance et une évaluation permanente des blocs de coffrage en béton fabriqués.

7- Performances déclarées:

CARACTÉRISTIQUE	PERFORMANCES	NORME HARMONISÉE
Dimensions: Long/larg/ht. ( L x l x h )	<b>598 x 196 x 198 mm</b>	<b>EN 15435</b>
Tolérances dimensionnelles	<b>L+2/-2 mm l+2/-2 mm h+1/-1 mm</b>	
Surface des évidements :	<b>5642 mm<sup>2</sup></b>	
Résistance mécanique :		
- résistance moyenne à la traction des entretoises	<b>2 N/mm<sup>2</sup></b>	
- résistance moyenne à la flexion des parois	<b>5 N/mm<sup>2</sup></b>	
Masse volumique sèche du béton	<b>2200 Kg/m<sup>3</sup></b>	
Stabilité dimensionnelle - Variation dimensionnelles	<b>NPD mm/m</b>	
Résistance au feu	<b>Euroclasse A1</b>	
Absorption d'eau	<b>XX g/m<sup>2</sup>s</b>	
Perméabilité vapeur d'eau (valeur tabulée)	<b>30/100</b>	
Isolation aux bruits aériens	<b>NPD</b>	
Conductivité thermique équivalente	Voir caractéristique de forme et masse volumique sèche du béton	
Substances dangereuses	<b>NPD</b>	



8- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour et au nom du fabricant par Thomas JEHIN, Responsable qualité-R&D et Raphaël Grimont, Directeur Général

Flémalle, le 7/10/16

# Déclaration de conformité CE n° BS001

## Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers (système 4)

### 1- Code d'identification unique du produit type:

BS14

soit libellé:

Bloc type "S" 598 x138 x 198

### 2- Numéro de type:

3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers destiné à être monté à sec puis remplis de béton ou de mortier pour la réalisations de murs intérieures ou extérieures**

4- Nom et adresse du fabricant :

PREFER s.a., Quai du Halage, 3 à B-4400 Flémalle, Belgique.

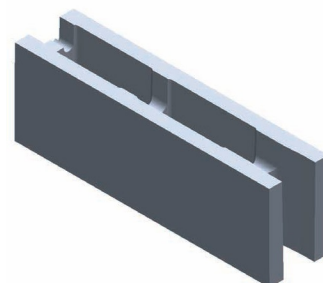
5- Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : soit système 4

6- Dans le cas de la déclaration de conformité d'un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Le producteur assure un contrôle de la production en usine par le biais d'une surveillance et une évaluation permanente des blocs de coffrage en béton fabriqués.

7- Performances déclarées:

CARACTÉRISTIQUE	PERFORMANCES	NORME HARMONISÉE
Dimensions: Long/larg/ht. ( L x l x h )	<b>598 x 138 x 198 mm</b>	<b>EN 15435</b>
Tolérances dimensionnelles	<b>L+2/-2 mm l+2/-2 mm h+1/-1 mm</b>	
Surface des évidements :	<b>3064 mm<sup>2</sup></b>	
Résistance mécanique :		
- résistance moyenne à la traction des entretoises	<b>2 N/mm<sup>2</sup></b>	
- résistance moyenne à la flexion des parois	<b>5 N/mm<sup>2</sup></b>	
Masse volumique sèche du béton	<b>2200 Kg/m<sup>3</sup></b>	
Stabilité dimensionnelle - Variation dimensionnelles	<b>NPD mm/m</b>	
Résistance au feu	<b>Euroclasse A1</b>	
Absorption d'eau	<b>XX g/m<sup>2</sup>s</b>	
Perméabilité vapeur d'eau (valeur tabulée)	<b>30/100</b>	
Isolation aux bruits aériens	<b>NPD</b>	
Conductivité thermique équivalente	Voir caractéristique de forme et masse volumique sèche du béton	
Substances dangereuses	<b>NPD</b>	



8- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour et au nom du fabricant par Thomas JEHIN, Responsable qualité-R&D et Raphaël Grimont, Directeur Général

Flémalle, le 7/10/16

# Déclaration de conformité CE n° BS001

## Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers (système 4)

### 1- Code d'identification unique du produit type:

BS24

soit libellé:

Bloc type "S" 598 x238x 198

### 2- Numéro de type:

3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers destiné à être monté à sec puis remplis de béton ou de mortier pour la réalisations de murs intérieures ou extérieures**

4- Nom et adresse du fabricant :

PREFER s.a., Quai du Halage, 3 à B-4400 Flémalle, Belgique.

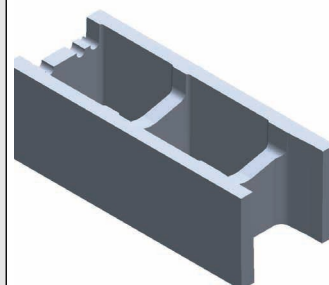
5- Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : soit système 4

6- Dans le cas de la déclaration de conformité d'un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Le producteur assure un contrôle de la production en usine par le biais d'une surveillance et une évaluation permanente des blocs de coffrage en béton fabriqués.

7- Performances déclarées:

CARACTÉRISTIQUE	PERFORMANCES	NORME HARMONISÉE
Dimensions: Long/larg/ht. ( L x l x h )	<b>598 x 238 x 198 mm</b>	<b>EN 15435</b>
Tolérances dimensionnelles	<b>L+2/-2 mm l+2/-2 mm h+1/-1 mm</b>	
Surface des évidements :	<b>7125 mm<sup>2</sup></b>	
Résistance mécanique :		
- résistance moyenne à la traction des entretoises	<b>2 N/mm<sup>2</sup></b>	
- résistance moyenne à la flexion des parois	<b>5 N/mm<sup>2</sup></b>	
Masse volumique sèche du béton	<b>2200 Kg/m<sup>3</sup></b>	
Stabilité dimensionnelle - Variation dimensionnelles	<b>NPD mm/m</b>	
Résistance au feu	<b>Euroclasse A1</b>	
Absorption d'eau	<b>XX g/m<sup>2</sup>s</b>	
Perméabilité vapeur d'eau (valeur tabulée)	<b>30/100</b>	
Isolation aux bruits aériens	<b>NPD</b>	
Conductivité thermique équivalente	Voir caractéristique de forme et masse volumique sèche du béton	
Substances dangereuses	<b>NPD</b>	



8- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour et au nom du fabricant par Thomas JEHIN, Responsable qualité-R&D et Raphaël Grimont, Directeur Général

Flémalle, le 7/10/16

# Déclaration de conformité CE n° BS001

## Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers (système 4)

### 1- Code d'identification unique du produit type:

BS29

soit libellé:

Bloc type "S" 598 x 288 x 198

### 2- Numéro de type:

3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers destiné à être monté à sec puis remplis de béton ou de mortier pour la réalisations de murs intérieures ou extérieures**

4- Nom et adresse du fabricant :

PREFER s.a., Quai du Halage, 3 à B-4400 Flémalle, Belgique.

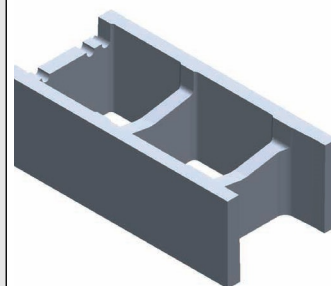
5- Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : soit système 4

6- Dans le cas de la déclaration de conformité d'un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Le producteur assure un contrôle de la production en usine par le biais d'une surveillance et une évaluation permanente des blocs de coffrage en béton fabriqués.

7- Performances déclarées:

CARACTÉRISTIQUE	PERFORMANCES	NORME HARMONISÉE
Dimensions: Long/larg/ht. ( L x l x h )	<b>598 x 288 x 198 mm</b>	<b>EN 15435</b>
Tolérances dimensionnelles	<b>L+2/-2 mm l+2/-2 mm h+1/-1 mm</b>	
Surface des évidements :	<b>8975 mm<sup>2</sup></b>	
Résistance mécanique :		
- résistance moyenne à la traction des entretoises	<b>2 N/mm<sup>2</sup></b>	
- résistance moyenne à la flexion des parois	<b>5 N/mm<sup>2</sup></b>	
Masse volumique sèche du béton	<b>2200 Kg/m<sup>3</sup></b>	
Stabilité dimensionnelle - Variation dimensionnelles	<b>NPD mm/m</b>	
Résistance au feu	<b>Euroclasse A1</b>	
Absorption d'eau	<b>XX g/m<sup>2</sup>s</b>	
Perméabilité vapeur d'eau (valeur tabulée)	<b>30/100</b>	
Isolation aux bruits aériens	<b>NPD</b>	
Conductivité thermique équivalente	Voir caractéristique de forme et masse volumique sèche du béton	
Substances dangereuses	<b>NPD</b>	



8- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour et au nom du fabricant par Thomas JEHIN, Responsable qualité-R&D et Raphaël Grimont, Directeur Général

Flémalle, le 7/10/16

# Déclaration de conformité CE n° BS001

## Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers (système 4)

### 1- Code d'identification unique du produit type:

BS34

soit libellé:

Bloc type "S" 598 x 338 x 198

### 2- Numéro de type:

3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Bloc de coffrage en béton de granulats courants et légers destiné à être monté à sec puis remplis de béton ou de mortier pour la réalisations de murs intérieures ou extérieures**

4- Nom et adresse du fabricant :

PREFER s.a., Quai du Halage, 3 à B-4400 Flémalle, Belgique.

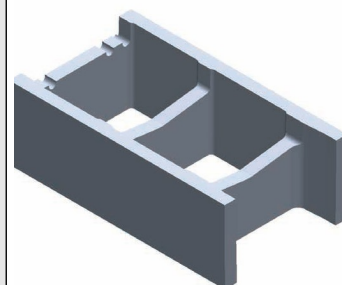
5- Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : soit système 4

6- Dans le cas de la déclaration de conformité d'un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Le producteur assure un contrôle de la production en usine par le biais d'une surveillance et une évaluation permanente des blocs de coffrage en béton fabriqués.

7- Performances déclarées:

CARACTÉRISTIQUE	PERFORMANCES	NORME HARMONISÉE
Dimensions: Long/larg/ht. ( L x l x h )	<b>598 x 338 x 198 mm</b>	<b>EN 15435</b>
Tolérances dimensionnelles	<b>L+2/-2 mm l+2/-2 mm h+1/-1 mm</b>	
Surface des évidements :	<b>10825 mm<sup>2</sup></b>	
Résistance mécanique :		
- résistance moyenne à la traction des entretoises	<b>2 N/mm<sup>2</sup></b>	
- résistance moyenne à la flexion des parois	<b>5 N/mm<sup>2</sup></b>	
Masse volumique sèche du béton	<b>2200 Kg/m<sup>3</sup></b>	
Stabilité dimensionnelle - Variation dimensionnelles	<b>NPD mm/m</b>	
Résistance au feu	<b>Euroclasse A1</b>	
Absorption d'eau	<b>XX g/m<sup>2</sup>s</b>	
Perméabilité vapeur d'eau (valeur tabulée)	<b>30/100</b>	
Isolation aux bruits aériens	<b>NPD</b>	
Conductivité thermique équivalente	Voir caractéristique de forme et masse volumique sèche du béton	
Substances dangereuses	<b>NPD</b>	



8- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour et au nom du fabricant par Thomas JEHIN, Responsable qualité-R&D et Raphaël Grimont, Directeur Général

Flémalle, le 7/10/16